

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le troisième (3^e) jour d'avril 2017 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5

Absence motivée

Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6
--------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

CONSULTATION PUBLIQUE :

Monsieur le maire André Gamache invite les citoyennes et les citoyens visés par les demandes de dérogation mineure à s'exprimer.

À la séance du Conseil du 6 mars 2017, le rapport du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) fut remis aux élus.

Les avis ont été affichés dans les délais.

Dérogations mineures :

Propriété au 810, rang Elgin, Stratford
(Lot 15-89 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande visée : Ajout d'une galerie avec un toit au niveau de l'entrée principale de dimension 14' x 20'.

Propriété au 555, rang Beau-Lac, Stratford
(Lot 19-10 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande visée : Construction d'un garage et d'une chambre à coucher annexés à la maison.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires

- | | |
|---|-------------|
| 1.1. Adoption de l'ordre du jour | Décision |
| 1.2. Adoption du procès-verbal : | Décision |
| • Session ordinaire du 6 mars 2017 | |
| 1.3. Présentation des dépenses récurrentes | Information |
| 1.4. Adoption des comptes à payer | Décision |
| 1.5. Dépôt de la situation financière au 3 avril 2017 | Information |
| 1.6. Rapports des responsables des comités | Information |

2. Administration

2.1. Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2. Refinancement du prêt de la mise aux normes	Décision
2.3. Plan d'intervention – Programme de la TECQ	Décision
2.4. Signataire à la caisse	Décision
2.5. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local	Décision

3. Aqueduc et égout

4. Sécurité publique

4.1. Lettre de démission de M. Martin Bureau	Information
--	-------------

5. Voirie & bâtiments

5.1. Nomination de M. Christian Vachon	Décision
5.2. Autorisation de crédit pour le responsable de la voirie	Décision

6. Urbanisme et environnement

6.1. Dérogation mineure de M ^{me} Poirier et M. Lemieux	Décision
6.2. Dérogation mineure de M ^{me} Bourque et M. Mathieu	Décision

7. Loisirs et culture

7.1. Soutien de l'Action Bénévole, volet Loisirs	Décision
--	----------

8. Affaires diverses

8.1. Subventions aux associations	Décision
8.2. COGESAF – adhésion 2017-2018	Décision
8.3. Outil de promotion touristique concertée	Décision

9- Liste de la correspondance

- M. Réjean Poulin. Dépôt d'un nouveau tracé – Club VTT
- Offre de services de la firme ProjiTech

Supports financiers

- Fondation Jeunesse secondaire Disraeli
- La journée Trippante

Invitations

- 28 avril : Activité réseautage sur le thème des matières résiduelles
- 9 juillet : Triathlon extrême Canada Man / Canada Woman

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1. Items statutaires

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire André Gamache.

Il est proposé par madame Julie Marcotte,
Et résolu :

2017-04-01

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2. Adoption du procès-verbal

• **Session ordinaire du 6 mars 2017**

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

2017-04-02

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 6 mars 2017 tel que présenté par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3. Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du Conseil.

1.4. Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer au 3 avril 2017

1	INFOTECH	255,64 \$
9	BILO-FORGE INC.	6 577,98 \$
15	GESCONEL INC.	59,68 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	50 671,83 \$
34	MEGABURO	52,58 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	60,00 \$
120	RETRAITE QUÉBEC	1 070,83 \$
154	AUBERT & MORENCY, NOTAIRES	1 494,74 \$
163	C.N.E.S.S.T.	393,41 \$
177	LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.	44,84 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONS. JURIDIQUES	1 612,05 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN	324,23 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	4 730,23 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	460,25 \$
542	MUNICIPALITÉ DE WEEDON	853,92 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	6 898,50 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	727,65 \$
691	SINTO INC.	86,92 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 060,14 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	68,97 \$
774	CHRISTIAN VACHON	429,95 \$
864	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	983,04 \$
889	PROPANE GRG INC.	255,88 \$
1052	LE PRO DU CB INC.	163,21 \$
1066	ALSCO CORP.	241,28 \$
1102	GARAGE SERGE LUCAS	479,91 \$
1160	BISSON CHEVROLET ET BUICK GMC INC.	49,81 \$
1222	SERGE GÉLINAS	27,50 \$
1235	BRAULT MAXTECH INC.	2 466,85 \$
1296	XÉROX CANADA LTÉE	670,00 \$
1305	GARAGE S.C.	143,72 \$
1321	VALORIS	2 465,32 \$
1344	RECEVEUR GÉNÉRAL	100,00 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX INC.	262,60 \$

1361 VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	195,61 \$
1418 CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	51,46 \$
1419 CARQUEST LAC-MÉGANTIC	241,39 \$

TOTAL 91 731,92 \$

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2017-04-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5. Dépôt de la situation financière au 3 avril 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du Conseil le rapport sur la situation financière en date du 3 avril 2017.

1.6. Rapports des responsables des comités

Aqueduc & Égout Richard Picard

Au niveau des égouts, l'achat d'équipements est à venir. Les dépenses seront remboursées par la TECQ.

Relations de travail Daniel Poirier

Les ententes annoncées précédemment concernant le travail de MM. René Croteau et Christian Vachon ont été officialisées.

Voirie, Équipements & Transports Simon Baillargeon

➤ Des appels d'offres sont en cours :

- Gravier : près de 6 000 tonnes
Granite de préférence (moins boueux)
- Chlorure de calcium : L'an passé 3 000 litres
Un peu plus cette année

➤ Achat d'un camion usagé servant à l'aqueduc et aux égouts (déplacements de M. René Croteau sur les différents sites) ainsi qu'à la voirie (commissions, courts trajets, etc.)

- 4 roues motrices
- 1/3 tonne

Information, Communications Sylvie Veilleux

Le montage du Stratford-Info est presque terminé.

Les discussions se poursuivent afin de rendre notre site Web plus attrayant.

Le comité embellissement est relancé.

M^{me} Sylvie Veilleux ajoute qu'il serait intéressant que chaque secteur de la Municipalité se donne un aspect distinctif : quelques citoyens pourraient enjoliver un endroit représentatif de leur secteur en collaboration avec le comité embellissement.

Finances & Budget**Richard Picard**

M. Richard Picard a remis aux élus un document démontrant que le budget est respecté.

Les états financiers 2016 seront présentés en mai.

Urbanisme & Domaine Aylmer**Sylvie Veilleux**

Traitement des demandes de dérogations suite à une rencontre du C.C.U.

Domaine Aylmer : Les locataires ont demandé une réouverture du contrat. M^{me} Sylvie Veilleux et M. J.-Denis Picard doivent les rencontrer mardi le 4 avril.

Environnement**Sylvie Veilleux**

- Remplacement des lumières extérieures à la technologie LED : Les administrateurs de l'Astrolab aideront les élus responsables dans leurs démarches.
- M. André Gamache informe les citoyens concernant le site d'enfouissement situé à Beaulac (fermé en 2009). Une rencontre, chapeautée par la ville de Disraeli, a eu lieu regroupant les municipalités qui ont accepté que les matières résiduelles soient enfouies au site de Beaulac. Même après la fermeture, l'entretien de ce site implique des coûts importants.
 - Dette : 800 000 \$
 - Actif : 240 000 \$
 - La vente de terrains et coupes de bois pourraient rapporter des revenus d'environ 160 000 \$.

Une question se pose : doit-on accélérer le paiement de la dette?

Les élus auront à se positionner à l'automne suite aux recommandations de la Ville de Disraeli.

Présentement, la Municipalité de Stratford verse un montant de 24 000 \$ / année à la Ville de Disraeli. Chaque municipalité est redevable selon sa population au moment de son adhésion : la nouvelle facture serait répartie en conséquence.

Bâtiments**André Gamache**

Centre communautaire : Les travaux de drainage et la rénovation au sous-sol sont imminents.

Chalet des loisirs : Il sera très utilisé cet été puisque le service d'animation estivale sera offert à Stratford. Une des portes arrière et la fenestration seront remplacées permettant ainsi une meilleure ventilation et des économies d'énergie. Les utilisateurs seront à même d'apprécier ces changements.

S.A.E. : Il fut déposé une demande de subvention dans le cadre du programme Soutien à l'action bénévole pour un montant de 2 000 \$ remboursée à 50 %.

Les équipements qui ont servi à l'OJT (il y a 5 ans) sont désuets : les Loisirs vont acquérir de nouveaux jeux et équipements.

Fait à souligner : les Loisirs ont reçu une commandite de Thetford Armature.

Fête Nationale : Les préparatifs vont bon train.

Développement (Internet, services de proximité, Pacte rural)**Daniel Poirier**

M. Daniel Poirier fait le suivi :

Logements sociaux :

Une lettre fut transmise au Groupe de Recherche Technique signifiant notre mécontentement. En réponse à cette lettre, le conseil a reçu confirmation que les clauses du contrat seront respectées en totalité :

- Une étude précise des besoins
- Un montage financier

Domaine Aylmer :

Le conseil est dans l'attente d'une proposition de développement récréotouristique du genre SEPAQ. Il faut se rappeler qu'une correspondance fut transmise récemment à la firme Lemay Stratégies.

Celui-ci ajoute en terminant qu'il a rencontré M. Éric Lessard, directeur général du Parc Frontenac, pour échanger sur des modalités de développement possible de partenariat.

M. Poirier conclut en disant que les dossiers ne cessent d'évoluer malgré certains délais.

Sécurité publique**André Gamache**

M. Benoit Boisvert a avisé le conseil que certains pompiers vont se retirer du service de sécurité incendie. Des démarches en recrutement seront entamées par le biais de notre journal local.

Suite au départ de ceux-ci, la Municipalité fait le constat suivant :

- Exploiter d'autres moyens de recrutement;
- Nouveau coût de formation à prévoir.

Malgré ce fait, la population de Stratford est très bien desservie. M. le maire lance un appel aux jeunes qui veulent s'investir comme pompier.

2. Administration**2.1. Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le Conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que le Conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2017-04-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2. Refinancement du prêt de la mise aux normes des systèmes d'approvisionnement en eau potable

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD PICARD,
ET RÉSOLU;**

QUE la Municipalité du canton de Stratford accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs pour son emprunt par billets en date du 11 avril 2017 au montant de 688 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 1062. Ce billet est émis au prix de 100 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

58 500 \$	2,208 %	11 avril 2018
60 000 \$	2,208 %	11 avril 2019
61 600 \$	2,208 %	11 avril 2020
63 200 \$	2,208 %	11 avril 2021
445 000 \$	2,208 %	11 avril 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

2017-04-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Stratford souhaite emprunter par billet un montant total de 688 300 \$:

Règlements d'emprunt n° 1062	Pour un montant de 688 300 \$
1062	151 600 \$
1062	29 400 \$
1062	507 300 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD PICARD ,
ET RÉSOLU;**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 688 300 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéro 1062 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 11 avril 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	58 500 \$
2019	60 000 \$
2020	61 600 \$
2021	63 200 \$
2022	64 800 \$ (à payer en 2022)
2022	380 200 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité du canton de Stratford émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 avril 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 1062, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

2017-04-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3. Plan d'intervention

Considérant que depuis le 1er janvier 2016, toute municipalité qui désire présenter une demande d'aide financière dans la cadre de la TECQ, doit déposer un plan d'intervention préparé selon le nouveau guide;

Considérant que pour mettre à jour son plan d'intervention en fonction des exigences du MAMOT, la Municipalité du Canton de Stratford a mandaté Les Services exp inc.;
Considérant que les membres du conseil municipal ont procédé à l'examen du rapport final déposé en date du 27 février 2017;

Proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte les recommandations et les conclusions émises dans le plan d'intervention mis à jour récemment.

2017-04-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4. Signataire à la caisse

Considérant que Mme Manon Goulet est la seule employée du secteur administratif pouvant signer les chèques suite au départ et au remplacement de personnel en bureautique;

Considérant le remplacement de Mme Mélanie Martin par Mme Nathalie Bolduc;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu;

De nommer Mme Nathalie Bolduc comme signataire à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs.

2017-04-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.5. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 17 859 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité du Canton de Stratford visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2017-04-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Aqueduc et égout

4. Sécurité publique

4.1. Lettre de démission de M. Martin Bureau

Le conseil prend dépôt de la lettre de démission de M. Martin Bureau pour des raisons personnelles. Il est officier et a œuvré au sein de l'équipe de Stratford pendant plus de 10 ans.

M. André Gamache tient à le remercier pour ses loyaux services.

5. Voirie et bâtiments

5.1. Nomination de M. Christian Vachon

Considérant qu'en date du 17 mars 2017, il y eu signature d'une lettre d'entente à l'effet que M. Christian Vachon occupera le poste de responsable de la voirie, des infrastructures et des bâtiments en remplacement de M. René Croteau;

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

De nommer M. Christian Vachon à ce poste et que sa rémunération soit ajustée en conséquence, prenant effet à la date de la signature.

2017-04-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

À noter que M. Christian Vachon est à l'emploi de la Municipalité depuis près de 2 ans. L'expérience acquise précédemment dessert bien la Municipalité. Son travail ainsi que plusieurs facettes de sa personnalité sont très appréciés des élus.

Au nom du conseil, M. André Gamache est très fier d'annoncer la nomination de celui-ci au poste de responsable de la voirie, des infrastructures et des bâtiments. La transition dans ce secteur en sera facilitée : la relève sera bien assurée.

5.2. Autorisation de crédit pour le responsable de la voirie

Considérant que dans l'exécution de ses nouvelles tâches, M. Christian Vachon devra procéder à l'achat de certaines pièces ou équipements;

Considérant que certains achats ne peuvent être effectués que par carte de crédit;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu;

D'autoriser l'émission d'une carte de crédit Visa Desjardins au nom de M. Christian Vachon en remplacement de M. René Croteau.

2017-04-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Mme Sylvie Veilleux précise que M. Christian Vachon demeure un employé syndiqué, et ce, malgré les changements effectués.

6. Urbanisme et environnement

19 h 40 Les élus se retirent pour délibérer sur les 2 dérogations.

19 h 55 Les élus reprennent leur siège.

6.1. Dérogation mineure de M^{me} Poirier et M. Lemieux

Propriété : 810, rang Elgin (Lot 15-89 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande : Ajout d'une galerie avec un toit au niveau de l'entrée principale de dimensions 14 pieds par 20 pieds.

Extrait de l'article 10.1.1 c) du règlement de zonage no. 1035 :

«La rive a un minimum de 15 mètres. Dans le cas d'exceptions jugées valables par le conseil, c'est-à-dire où il n'y a pas d'autre possibilité, une dérogation mineure pourra être demandée pour la construction. Cependant, ces dérogations ne pourront dépasser la bande de protection minimale de 10 mètres ni aggraver une dérogation présente.»

En début de séance, les demandeurs ont précisé les éléments ci-dessous :

- L'empiètement dans la bande riveraine représente 8,06 mètres carrés, soit 1,5 % de la superficie de la bande riveraine.
- L'emplacement de la fosse scellée est problématique versus l'agrandissement de la galerie vers le rang Elgin.
- Les portes et fenêtres viennent d'être changées.

Décision :

Considérant que l'emplacement de l'escalier est déjà dérogatoire;

Considérant que selon l'article 10.1.1 c) on ne peut aggraver une situation déjà dérogatoire;

Considérant que d'autres alternatives sont possibles de telle sorte que le refus de la demande ne cause aucun préjudice sérieux;

Considérant que le champ d'évacuation est près du bâtiment et serait sous la structure proposée;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

Que le Conseil municipal refuse, pour toutes ces raisons, la demande de dérogation mineure.

2017-04-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

M. André Gamache ajoute que le conseil a toujours refusé les demandes de dérogation relativement à un empiètement dans la bande riveraine. Il ne peut en être autrement ce soir.

6.2. Dérogation mineure de M^{me} Bourque et M. Mathieu

Propriété : 555, rang Beau-Lac (Lot 19-10 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande : construction d'un garage et d'une chambre à coucher annexés à la maison

Extrait de l'article 7.4.2.2 du règlement de zonage no. 1035 :

«La marge de recul avant est indiquée à la grille des spécifications.... soient 6 mètres pour les lots dérogatoires»

En début de séance, les demandeurs ont précisé l'élément ci-dessous :

- o La partie boisée entre le chemin et l'immeuble est de 44 pieds.

Décision :

Considérant que le projet serait difficilement réalisable ailleurs sur le terrain compte tenu de la forte pente et de la localisation du système septique.

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure.

2017-04-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7. **Loisirs et culture**

7.1. **Soutien à l'Action Bénévole, volet Loisirs**

Projet : Le SAE de Stratford s'outille.

CONSIDÉRANT que le Comité des loisirs offrira à l'été 2017 un Service d'animation estivale Plus après 5 ans d'absence;

CONSIDÉRANT que le matériel que possède actuellement le Comité des loisirs pour offrir ce service est désuet, détérioré ou absent.

CONSIDÉRANT qu'il manque d'espace de rangement dans le Chalet des loisirs et qu'il faut transporter les équipements de hockey dans le hangar pour faire de la place;

CONSIDÉRANT que le Programme Soutien à l'action bénévole peut accorder jusqu'à 50% du budget total du projet jusqu'à un maximum de 1500 \$

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

D'appuyer la demande de subvention du Comité des loisirs à la MRC du Granit qui se chiffre à 2000 \$ pour de l'équipement nécessaire à l'organisation du SAE Plus.

D'autoriser le Comité des loisirs à investir minimalement 700 \$ de son budget dans ce projet puisqu'un commanditaire, soit Thetford Armature, accepte d'investir 300 \$ dans ce projet. Le montant total provenant de la Municipalité et de ses partenaires atteignant 1000 \$ soit 50% du coût du projet déposé.

2017-04-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8. **Affaires diverses**

8.1. **Subventions aux associations**

Considérant que les montants ci-dessous sont prévus au budget 2017;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu;

Que les montants suivants soient versés comme suit :

APLE (Subvention normée à 5,50 \$/riverain)	1 226,50 \$
ARLA (Subvention normée à 5,50 \$/riverain)	2 216,50 \$
Association des riverains du lac Équerre (Subvention normée à 5,50 \$/riverain)	192,50 \$
Association des riverains du lac Thor (Subvention normée à 5,50 \$/riverain)	330,00 \$

2017-04-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.2. COGESAF – adhésion 2017-2018

Considérant que le Conseil désire appuyer les travaux du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

De renouveler sa cotisation comme membre régulier au coût de 75 \$.

De désigner monsieur J.-Denis Picard pour représenter la Municipalité du Canton de Stratford et siéger sur le COGESAF.

2017-04-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.3. Outil de promotion touristique concertée

Considérant que plusieurs municipalités du secteur Frontenac se sont rencontrées afin d'initier des projets en partenariat;

Considérant l'importance de promouvoir les attraits touristiques, les entreprises et les événements locaux;

Considérant le plan d'action élaboré par la Concertation Secteur Parc Frontenac impliquant une demande d'aide financière des municipalités participantes;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

D'appuyer financièrement la Concertation Secteur Parc Frontenac pour un montant de 500 \$ ayant comme but la promotion touristique concertée.

2017-04-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9. Liste de la correspondance

- M. Réjean Poulin. Dépôt d'un nouveau tracé – Club VTT
- Offre de services de la firme ProjiTech

Supports financiers

- Fondation Jeunesse secondaire Disraeli
- La journée Trippante

Invitations

- 28 avril : Activité réseautage sur le thème des matières résiduelles
- 9 juillet : Triathlon extrême Canada Man / Canada Woman

10. Période de questions

11. Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce troisième (3e) jour d'avril 2017.

12. Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,

Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 08.

2017-04-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache

Maire



Manon Goulet

Directrice générale et secrétaire-trésorière